



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°232 du 17 juillet 2014

SOMMAIRE

- **Compte Rendu « SNTRS-CGT » du CCHSCT du CNRS du 20 mai 2014**
- **Compte-rendu syndical SNTRS-CGT du Conseil Scientifique de l'INEE (Institut Ecologie Environnement) du 20 juin 14.**
- **Compte rendu de la réunion Président CNRS / OS du 7 juillet 2014**

Compte Rendu « SNTRS-CGT » du CCHSCT du CNRS du 20 mai 2014

Présents :

Administration : X. Inglebert (XI), DGDR ; Président de séance, C. Coudroy, DRH

Représentants du personnel :

SNTRS-CGT : A. Bouyssi, C. Debain, F. Huber, M. Lion, C. Lucas

SGEN-CFDT : 3 représentants

UNSA Recherche : 2 représentants

SNCS-FSU : 2 représentants

SUD Recherche EPST : 1 représentant

Experts invités :

Y. Fenech, J. Wybier, F. Cocheteux, C. Thieffry, C. Quilgars, M. Armengaud, Arnaud Vasseur, Natacha Volto, Simone Munch, François Gautron, Charles-Antoine Arnaud, Marc Guyon.

Absent : F. Witek, ISST (IGAENR)

De 9h30 à 12h30

1. Validation du procès-verbal du CCHSCT du 20 février 2014 :

Le PV est adopté à l'unanimité

2. Election du secrétaire pour la 2^{nde} partie du mandat du CCHSCT :

Avant le vote, Michel Lion demande de pouvoir rencontrer le président du CCHSCT dans le cadre de ses futures fonctions de secrétaire. XI serait d'accord pour des rendez-vous en visioconférence et ajoute que la CNPS fera une proposition.

Michel Lion, seul candidat, est élu secrétaire à l'unanimité avec Nicole Lompre secrétaire adjointe pour la 2^e partie du mandat qui se terminera aux prochaines élections en décembre 2014.

3. Présentation du bilan d'activités prévention et sécurité 2013 :

Présentation faite par Y. Fenech et J. Wybier de la CNPS. Il s'agit d'un document administratif avec de nombreux indicateurs. Les indicateurs sont mis en place depuis 4 ans et présentés sur 13 mois.

- LOGIC, logiciel de gestion de l'immobilier.

- LISA, risque laser, didacticiel.

Purificateur de solvants, un appel d'offre a été infructueux en 2013, remis en 2014 il a reçu 4 réponses, ouverture des offres en juin, cahier des charges rédigé avec la DAJ.

Le SNTRS-CGT demande la mise en place d'un marché national de solvants. Opérations de sécurité avec l'Institut de chimie (IC) et l'Institut des Sciences de l'Ingénieur et des Systèmes (INSIS).

Aucune information sur le fonctionnement des CRHSCT, des dysfonctionnements existent, ex en DR17 et DR18, mais l'administration refuse de répondre, XI demande du factuel. Et nous rappelle que le CCHSCT n'est pas là pour contrôler l'administration. En 2013, il y a eu 19 visites d'unités par les CRHSCT (sans commentaires).

Assistants de prévention : pour un total de 1645 AP, 993 disposent d'une lettre de cadrage, 301 AP sont < à 10 % temps plein et 692 > à 10 % du temps plein.

Le SNTRS-CGT demande que le nombre de PCR et de SST soient mis au prochain bilan social du CNRS.

Enquête après AT par le CHSCT seulement 53 enquêtes pour 629 accidents déclarés au CNRS.

Le SNTRS-CGT interroge la CNPS, pourquoi si peu d'enquêtes? La CNPS renvoie à la réglementation et au décret N°82-453 (article 53 et 6) : on fait une enquête en cas d'accident grave ayant entraîné mort d'homme ou présentant un caractère répété.

Les annexes I et II du document présentent les indicateurs de prévention et de sécurité et les accidents de travail, concernant les DUERP peu d'évolution par rapport à 2012, en 2014, 90% de documents existants pour les unités hébergés par le CNRS mais 70 % sont mis à jour annuellement. DR16 1 seul DUERP, mais tous les agents couverts.

Annexe II : 554 accidents déclarés en 2013 (278 accidents de service, en baisse par rapport à 2012, 57 accidents de mission, en hausse par rapport à 2012, 219 accidents de trajet en hausse par rapport à 2012. Il est à noter que les chutes de personnes et les manutentions – manipulations représentent 60 % des accidents.

Le SNTRS-CGT demande des actions de sensibilisation pour les agents. Le Taux de fréquence et le taux de gravité sont stables par rapport à 2012 (Tf =3,4 et Tg =0,07). Il serait intéressant de disposer de ces taux par délégation régionale.

4. Point d'information sur le suivi des actions en cours :

Présentation faite par J. Wybier de la CNPS. On découvre le document en séance.

Point d'information sur les GT avec présence d'un membre du CCHSCT, formation secourisme en milieu hostile organisé par la DR3. Le guide « Mission des Directeurs d'Unité » en ligne prochainement (fin mai).

5. Bilan national 2013 des opérations immobilières liées à la sécurité :

Pas de document préparatoire on découvre en séance ! La présentation est faite par Fabrice Cochetoux, responsable du service de la politique immobilière. Ces opérations concernent uniquement le parc immobilier géré par le CNRS. Le CNRS gère 96 sites et 700 bâtiments. Il s'agit de travaux de sécurité et d'accessibilité selon des opérations pluriannuelles structurantes (construction/restructuration), des interventions au titre de l'entretien programmé du parc immobilier géré par le CNRS et d'interventions hors entretien programmé.

Bilan 2013, 18 opérations pour un montant de 1 756 999 € + 5 opérations hors entretien programmé pour un montant de 31 000 € (détails disponibles sur demande)

Programmation 2014 : 15 opérations pour un montant de 1 437 045 € + 4 autres opérations d'accessibilité pour un montant de 123 000 €. Certaines opérations sont pour partie déconcentrées en région.

Pas d'opération de désamiantage sur des bâtiments CNRS. DTA attaché à chaque bâtiment, chaque délégation opère indépendamment, pas de centralisation des DTA.

6. Accessibilité handicap. Bilan national des opérations liées à l'accessibilité des locaux :

Pas de document préparatoire ! La présentation est faite par Fabrice Cochetoux.

La Convention entre le CNRS et le FIPHP signée le 13 octobre 2010. Elle porte sur le financement d'un montant de 999 223,18 €. Cette convention concerne uniquement l'accessibilité des locaux de travail.

28 opérations réparties sur 12 délégations ont été retenues. Détails des opérations (tableau). La totalité des opérations a été livrées. Signature prochaine d'une 2^e convention ou d'un avenant, montant du financement 200 000 €, 4 opérations sont proposées pour réalisation en 2014.

Accessibilité des ERP, agenda en cours de réalisation, la fin est prévue au 31/12/2014. Diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments recevant du public (ERP), 50 situations au CNRS, 25 bâtiments, il existe des zones ERP dans un bâtiment (ex Campus Mègie). Pas de chiffre national.

7. Présentation du bilan d'activités du chargé de mission national sur la radioprotection et actualités réglementaires.

Pas de document préparatoire, présentation faite par M. Thieffry (IN2P3). Il présente un panorama général de ses activités. Il assure des formations et est sollicité pour donner l'avis du CNRS sur la réglementation.

Nombre de PCR hébergés CNRS : 167 et non hébergés : 306.

Classification ICPE, le CNRS n'est plus concerné pour les matières radioactives.

Actualités réglementaires, directive européenne, exposition du cristallin (peu présente au CNRS). Nouvelle classification PCR, nouvelle dénomination RPE « Radioprotection expert » et « RPO radioprotection officier ». Arrêté du 17 juillet 2013, dosimétrie au cristallin, CSE correspondant SISERI, mise à jour du guide radioprotection. Associé à la rédaction de la FIERI.

150 laboratoires inspectés par l'ASN, suivi des inspections consultables sur le site de l'ASN.

De 14h00 à 17h00 :

8. Risques psychosociaux et souffrance au travail :

8.1. Premières statistiques sur l'accompagnement des IT en situation professionnelle difficile :

Pas de document préparatoire. Le diaporama est présenté par F.Gautron de la DRH. FG rappelle le dispositif mis en place en 2013 à partir d'une circulaire ayant fait l'objet d'une longue concertation avec les organisations syndicales. Ce dispositif prévoit, l'envoi deux fois par an (en juillet et janvier) d'une partie du tableau de suivi global des SRH, ceci dans le but d'obtenir une meilleure visibilité au niveau national des types de situations professionnelles difficiles traitées dans les délégations. Les situations envoyées au SDPIT, via ce tableau de suivi, ciblent uniquement la population des ingénieurs et techniciens. Les chercheurs, les CDD et CDI ne rentrent pas dans le cadre de ce dispositif.

Les situations visées par le dispositif sont :

- les situations d'inadaptation des compétences avec le poste occupé (ICAPO)
- Les situations ou les aspirations professionnelles qui sont en inadéquation avec les fonctions exercées (APIFE)
- Les situations de réorganisation (REORG)
- Les conflits avec un agent ou un encadrant (CONF)

Résultats globaux :

C'est la 1ère remontée de chiffres. 295 agents en situation professionnelle difficile au 28 février 2014 dont : 286 situations répondant à la demande, 9 situations ne rentrant pas dans le cadre du dispositif (5 situations d'agents CDD ou CDI, 4 situations de chercheurs).

Une analyse par institut est présentée, l'INSB représente 21,3 % des IT en situation professionnelle difficile.

Le SNTRS-CGT dit que la note de la DRH n'est pas connue des personnels, Gautron pas d'accord et affirme qu'elle se trouve sur les sites des SRH de chaque délégation. A vérifier.

Le guide méthodologique n'est pas accessible.

Les statistiques seront présentées au Comité Technique.

8.2. Cellules de veille sociale :

Le CCHSCT avait demandé de lancer une réflexion sur le fonctionnement des cellules de veille sociale.

C. Quilgars présente les réflexions du GT, piloté par le SDS, sur les cellules de veille sociale. Le plan d'action sur la prévention des RPS prévoit l'harmonisation des cellules dans les délégations du CNRS. Le GT comprend 3 responsables des RH (DR4, DR17, DR18), de l'animateur de la filière RH, de 3 assistants de service social (DR2, DR8, DR13), de 2 médecins (médecin coordonateur et DR10). Le groupe s'est réuni les 27 mars et 7 avril 2014. La démarche a été présentée en réunion des délégués régionaux. La réflexion du GT a porté sur la détermination d'un cadre pour l'élaboration d'une instruction et l'identification de livrables complémentaires (besoin de formation, trame de plaquette type et proposition d'un nouveau nom).

La cellule intervient sur saisine d'un agent seul ou accompagné par un « capteur acteur » (responsable hiérarchique, les OS, les membres des CHSCT, les IRPS, les AP, etc.). Le signalement s'effectue auprès d'un « acteur ressource (médecin de prévention, responsable des ressources humaines, assistant de service social). La saisine du délégué régional est possible pour le signalement de la dégradation des conditions de travail pour un collectif. La notion de veille pose problème, il est proposé de renommer la cellule de veille sociale par « Cellule médico-sociale du travail ». Un bilan statistique des situations évoquées en cellule sera réalisé et présenté aux CRHSCT dans le cadre de la veille sociale. Un bilan de l'ensemble des données régionales sera réalisé au niveau national et présenté annuellement au CCHSCT.

Le SNTRS-CGT aurait souhaité qu'il y ait des membres du CCHSCT dans le GT, et fait remarquer que le GT n'a pas abordé la question des niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.

CFDT demande s'il est prévu de faire appel à d'autres « acteurs ressources », tels que psychologue du travail, réponse négative de l'administration, mais possibilité de faire appel à un expert de façon anonyme.

Le SNTRS-CGT demande la mise en place d'un suivi du plan d'action dans le temps et signale l'absence de la médiatrice dans le GT.

Le SNTRS-CGT présente les projets d'actions du Ministère (MESR), un protocole qui sera identique pour tous les établissements :

- réalisation d'un questionnaire envoyé à chaque agent
- création d'un comité de pilotage RPS (COPIL RPS) qui devra collecter les informations des cellules de veille et rendre compte au CCHSCT.
- Création de cellules de veille et d'écoute

Le SNTRS-CGT propose que la plaquette d'information sur la cellule de veille RPS soit envoyée une fois par an à chaque agent avec le bulletin de salaire.

8.3. Présentation de l'article "*Geste suicidaire et travail : enquête aux urgences psychiatriques du CHU de CAEN*", publié en septembre 2013 dans la revue "*Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement 2013 ; 74 : 359-368*";

L'article scientifique est présenté par le Dr Vasseur. Cette enquête inédite par sa méthodologie et ses résultats, a consisté à mener des entretiens individuels auprès de 70 salariés, ayant fait un geste suicidaire, hospitalisés en unité de courte durée au CHU de Caen.

L'étude a pour objectif de quantifier la part du travail dans les gestes suicidaires et de rechercher les facteurs du travail décompensateurs ou protecteurs.

L'étude montre la place centrale du travail dans les gestes suicidaires, dans 40 % des cas, la situation de travail apparaît comme l'élément principal du geste suicidaire et même comme son origine unique dans 20 % des cas. L'analyse des questionnaires révèle dans la majorité des cas une histoire très longue et très construite de souffrance au travail. L'étude met en évidence un délai de 22 mois entre la première alerte et la tentative de suicide.

8.4. Echanges autour de l'"*Etude qualitative des relations entre souffrance, plaisir et organisation du travail de la recherche scientifique au CNRS*";

Discussion autour de la confidentialité du document, les membres suppléants du CCHSCT n'ont pas reçu le document. Un courrier a été envoyé à Fuchs pour protester.

M. Guyon présente l'objet de l'étude et son déroulé. Il rappelle la centralité du travail. L'étude a été demandée par la direction en 2010 (C. d'Argouges). Deux collectifs de chercheurs ont été questionnés sur la problématique « souffrance – plaisir – condition de travail ».

En décembre 2012 remise du rapport au président du Comité national. Le rapport n'est pas public.

En mai 2013 un séminaire est organisé avec le Comité national, modalités d'intervention identifiées mais pas de suite.

Le SNTRS-CGT demande la mise en place d'un groupe de travail émanant du CCHSCT pour traiter ces questions.

XI propose un groupe d'étude et fera une proposition au prochain CCHSCT.

Le SNTRS-CGT demande qu'une étude CNAM/CNRS soit aussi faite pour les IT.

XI est d'accord et va demander son lancement à Mme Bouyer.

La médiatrice annonce une suite au colloque d'Aspect, avant la fin de l'année.

8.5. Présentation de l'"*Enquête sur les conditions de travail dans les EPST*" réalisée par le SGEN- CFDT.

Nous découvrons en séance.

Présentation des premières statistiques (diaporama) par Charles-Antoine Arnaud statisticien, syndiqué au SGEN-CFDT.

12000 réponses reçues, 2763 émanent d'agents CNRS (1537 femmes et 1191 hommes), les + de 40 ans représentent + de 60 % de l'effectif. 83 % des réponses émanent des T et AJT qui mettent en avant la charge de travail. Le stress représente 62 % au CNRS (> INSERM).

Note CNRS = 5.7/10

INSERM = 5.8

Université = 6

Question diverse posée par le SNCS :

Un agent en mission a été victime d'un accident de service en Corse et son rapatriement n'a pas été pris en charge par l'assurance du CNRS qui ne fonctionne que pour les accidents à l'étranger. Il a fait jouer son assurance personnelle, ce qui n'est pas normal.

XI rappelle que l'état est son propre assureur, et que la MAIF va se retourner vers le CNRS et il remboursera. Il va contacter la MAIF pour un accord ou un marché.

C. Coudroy propose d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain CCHSCT et d'inviter S. Gresik , directeur du SPAT.

GLOSSAIRE :

AP : Assistant de prévention

ASN : Autorité de sûreté nucléaire

AT : Accident du travail

CNAM : Conservatoire national des arts et métiers

CNPS : Coordination national de prévention et de sécurité

DGDR : Directeur general délégué aux ressources

DRH : Directeur des ressources humaines

DTA : Document technique amiante

DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

IGAENR : Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

INSB : Institut des sciences biologiques

IRPS : Ingénieur regional de prévention et de sécurité

ISST : Inspecteur santé et sécurité au travail

IT : Ingénieur, technicien

PCR : Personne compétente en radioprotection

RPS : Risques psychosociaux

SDPIT : Service développement professionnel des ingénieurs et techniciens

SDS : Service du développement social

SISERI : Système d'information de la surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants

SPAT : Service pensions et accidents du travail

SRH : Service des ressources humaines.

SST : Sauveteur secouriste du travail

Compte-rendu syndical SNTRS-CGT du Conseil Scientifique de l'INEE (Institut Ecologie Environnement) du 20 juin 2014

(Rédigé à partir de mes notes et de mon appréciation personnelle.)

1. Discussion de politique générale

A. Fuchs, Président du CNRS, était invité mais c'est Philippe Baptiste, le nouveau DGDS qui est venu à sa place. J.D. Vigne, Président du CSI-INEE, lui a présenté l'INEE en mettant l'accent sur le dynamisme du plus petit des instituts, la diversité des thématiques scientifiques, le choix stimulant intellectuellement d'être à l'INEE, etc. Il a rappelé les Prospectives d'Avignon en précisant que la démarche était une prise en compte totale des SHS dans toute leur complexité et que l'INEE était aussi orienté sur les applications, développement durable et agrobiodiversité. Il a relaté les discussions qui ont eu lieu durant le mandat concernant notamment le problème de la fragmentation du CNRS en instituts, la FRB, l'IPBES, l'ANR, L'AERES/HCERES... et toutes les recommandations.

P. Baptiste a félicité le CSI-INEE de son activité en disant que tous les CSI n'étaient pas allés au bout de leurs prospectives. Il était preneur du document sur les UMR (issu d'un groupe de travail de début de mandat auquel j'ai participé). Il a évoqué l'INIST en parlant de gros progrès car il y avait maintenant un vrai projet. Selon lui, les directions d'Instituts travaillent bien ensemble, mais c'est sur le terrain qu'il y a des crispations... Il a annoncé un plan d'économie en précisant que la « sanctuarisation » de Bercy n'était pas la même que celle du ministère de l'ESR. « On discute pour stabiliser notre budget. Avec la diminution des départs en retraite, le GVT et les autres coûts qui augmentent, nous avons des difficultés. Notre priorité c'est l'emploi scientifique IT et chercheur. Un arrêt du recrutement chercheur aurait pour conséquence un départ des meilleurs qui serait définitif. Il faut donc trouver des pistes. On travaille beaucoup là-dessus. Quant à récupérer des crédits sur le CIR ou le PIA cela ne va pas être facile. »

Il répondait à l'avance aux questions que nous aurions pu lui poser, celles qui avaient été soulevées le 11 juin, lors de la séance plénière du CoNRS.

Il a aussi désigné les alliances comme des clusters apolitiques, soutenus par les gouvernements successifs pour « se parler » par domaine et mettre en place des politiques de sites, les COMUE étant de grands enjeux pour interagir avec le tissu économique, mais tous les sites ne fonctionnent pas. Le CNRS est organisé avec ses Directeurs d'Instituts référents. S. Thiébault, est référente pour Montpellier. Les Alliances et les ComUE ont le même rôle à jouer dans la spécialisation intelligente des sites. Le CNRS ira dans les COMUE pour des projets d'excellence et là il pourra peser. Il faudra une COMUE à Montpellier. Il faut que cela soit porté par les laboratoires. Les Alliances construisent les priorités pour l'ANR c'est mieux que si celles-ci étaient faites par l'ANR seule...

J'ai noté sans le relever que JD Vigne a glissé que notre enquête sur l'emploi IT était faite pour aider la direction à « gérer la pénurie de postes ». Ces propos sont inattendus car nous ne nous étions jamais donnés de tels objectifs. Le retour d'échange sur cette entrevue entre membres du CSI fut : nous n'avons rien appris de nouveau.

Il s'ensuivit un échange avec S. Thiébault, Directrice de l'INEE, concernant les COMUE. En effet, la Direction appelle les labos à se saisir des ComUE, mais leur projet est tenu secret ! Pour preuve, elle n'a pas voulu parler du projet de la ComUE de Montpellier prétextant que le CNRS allait décider l'après-midi même de sa participation. Elle a donc pris pour exemple l'Université de Franche-Comté fusionnant Besançon et Dijon en regroupant plusieurs diplômes. démontrant bien qu'il s'agissait de projets structurants et non pas scientifiques, contrairement aux affirmations faites. Il est aussi fait état d'une question explosive posée à la ComUE de Paris-Saclay où le CNRS deviendrait « Opérateur d'enseignement » confirmant les risques de remise en cause des statuts, notamment celui de chercheur à plein temps !

2. L'INEE dans la politique internationale du CNRS par Patrick Nédellec, directeur de la Direction Europe de la recherche et coopération internationale (DERCI).

L'exposé était intéressant et soutenu par beaucoup de chiffres. Je n'en ferai pas de résumé, mais citerai juste quelques points. Singapour est devenue une plaque tournante pour toute la région. Le bureau de Santiago du Chili a été fermé pour des raisons budgétaires et le CNRS cherche les moyens pour se maintenir à Rio au Brésil... Il y a eu un budget d'intervention important pour participer à l'effort en Russie après la chute du mur et les chercheurs russes constituent la 1^{ère} communauté recrutée au CNRS. Il y a une volonté de faire venir les meilleurs étudiants Vietnamiens en France qui explique un rapport budget/co-publications très élevé. La baisse de 50% des financements du Ministère des Affaires Etrangères aura des répercussions...

3. Consortium planétaire « Future Earth »

C'est une super ANR internationale où la France, via l'Allenvi, l'ANR et le ministère s'est alliée avec la Suède, les USA, le Canada et le Japon en accédant au secrétariat exécutif pour travailler aux grands appels d'offre internationaux. Ceci se fera par une UMS ou USR localisée au siège avec 3 ETP.

4. Rencontre avec le CSI-INSB.

250 labos à l'INSB, beaucoup plus gros que l'INEE, 100 labos. Des unités à l'interface, de bonnes relations entre les directions. Le CSI-INSB est intéressé par notre enquête sur l'emploi IT pour aider à encaisser le choc, mutualiser les moyens, mieux mettre en place la loi Sauvadet ainsi que par notre réflexion sur les petits AAP (Appels à projets) et les DIPEE (dispositifs de partenariat en écologie et environnement : politique de site entre labos INEE et universités et mutualisation).

5. Aperçu des résultats de l'enquête sur l'emploi IT à l'INEE.

Avant la restitution complète au CSI de septembre et à toute la communauté, j'étais chargée de la présentation préliminaire des réponses au questionnaire aux DU et P. Durand de celles au questionnaire aux IT. A cette étape, je préfère me limiter à ce que j'ai moi-même présenté.

40 Directeurs d'unité ont donc répondu, soit environ la moitié, ce qui est un bon taux de réponse à ce type de questionnaire d'autant plus qu'il était long. Dans ces 40 unités travaillent 1924 personnels statutaires dont 1260 chercheurs et EC et 724 IT et BIATOS, mais aussi 1137 personnels non-statutaires dont 535 soit 30% des C et EC et 602 soit 45% des IT et BIATOS de toute catégorie de AJT à IR. Ces 40 DU ont déclaré que la moitié des IT contractuels occupaient des fonctions correspondant à des besoins permanents soit 308. Ils chiffrent à 151 postes actuellement occupés par des personnels non-statutaires les besoins de leur unité en recrutement IT et à 166 les postes IT indispensables à leur unité. 308 d'un côté et 151 / 166 de l'autre, est-ce de l'autocensure ? Alors qu'en 2011-2012-2013, ces 40 unités ont bénéficié du recrutement statutaire de 34 IT, nous sommes donc loin d'un recrutement IT à la hauteur des besoins scientifiques des laboratoires. Ce n'est pas un scoop, mais cela constitue un premier recensement de la situation existante.

6. Réflexion sur les petits appels à projets

Une recommandation est en cours de discussion et sera soumise au vote du CSI de septembre.

A Montpellier, le 30/06/14, P.Sourrouille, élue SNTRS-CGT.

Compte rendu de la réunion Président CNRS / OS du 7 juillet 2014

Présents : Alain Fuchs, Xavier Inglebert, Christophe Coudroy

L'ensemble des OS étaient représenté.

Pour le SNTRS : D. Steinmetz, L. Caron, M. Pierre

Le SNTRS intervient sur l'emploi et sur les conséquences sur le CNRS des récentes annulations de crédits.

Fuchs : l'emploi : rien de nouveau, pas de nouvelles sur le budget 2015. J'ai eu comme mission de ne pas laisser gonfler la masse salariale. Une attaque contre le Président de la CPU qui s'est dit content et qui a dit que le cout du GVT au CNRS était de 10 millions. En fait c'est de l'ordre de 20 millions.

Loi de finances rectificative : annulation d'engagement et pas de réduction des crédits de paiement du CNRS. XI précise que les annulations concernent les mises en réserve. Le budget de l'ANR est une question opaque

SNCS : PEDR/PES, le MESR parle d'un groupe de travail: Le SNCS souhaite commencer à travailler cette question, Quelle attribution ? Critère d'enseignement ?

Coudroy : Pas de consigne du Ministère. Fuchs se dit être d'accord pour une attribution de la PES aux débuts de carrière mais il ne fera rien sans les autres EPST.

Commentaire : Il n'y a pas eu véritable réponse sur cette question

SNTRS : les 24 postes Sauvadet non pourvus en 2013 ont été consommés pour des concours hors procédure de titularisation

Réponse de la direction ; notre seule obligation était d'ouvrir de concours. Ce n'est pas notre faute si les éligibles n'ont pas postulé ou n'ont pas été reçus.

Commentaire : Une telle réponse est scandaleuse

SGEN : Création de l'HCERES et conséquences sur le CNRS

Direction ; le Décret n'est pas sorti, L'HCERES fera un rapport d'évaluation mais demande au CN de fournir une évaluation globale

Ils ont demandé changement du nombre d'élus au CA

A suivre

SNCS et autres : COMUE

Direction : (*réponse longue et bavarde*). Intérêt des COMUE pour le CNRS mais + globalement pour l'ESR. Au moins 90% des unités CNRS sont des UMR avec beaucoup d'EC. Le regroupement d'établissements est une question clé qui permet de simplifier la politique de site et de mutualiser (doctorat...)

Le CA de la communauté ne va pas tout piloter, il ne remplacera pas les CA des établissements.

On mettra en place des appels à projets en regroupant les moyens

Lise Caron : la recherche des IDEX et Hors IDEX, impact du CNRS sur appel à projet IDEX

Fuchs : nos engagements dans le Programme Investissements d'Avenir sont limités : maintenir les ressources existantes

Pas d'engagement dans les COMUE, choix politique si intéressant

D'après Fuchs organismes ne seraient pas impactés par les contrats quinquennaux passés avec les COMUE.

Daniel Steinmetz : comment les labos pourront intervenir ? Organisation de la consultation au CNRS ? Poids des régions. Exigences en termes de filières de formation : conséquences pour la recherche

Fuchs : ce n'est pas la peine de consulter les labos pour les COMUE, car les besoins des labos remontent vers les instituts puis après arbitrage redescendent vers les sites.

Fuchs dit ce sont les parlementaires qui votent les textes de décentralisation. La dévolution des universités aux régions ne serait pas une bonne idée.

Commentaire : l'autoritarisme de la direction est explicite dans cette réponse de A. Fuchs).

SNIRS : quel moyen pour les personnels ? Ceux dans les COMUE ceux hors des COMUE

SNCS même question

FUCHS : la politique du pays : multiplication des structures. Beaucoup de choses nous posent question mais il faut faire avec. Il faut que les regroupements soient intelligents.

Décret 2014-513 (22 mai 2014), la PFR, prime de fonction et de résultat sera transformée en IFSE, "indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise". La direction est en attente du calendrier du MESR pour voir le rythme et le champ d'application, (la PPRS serait-elle transformée ?) peut être d'ici 2017.

Michel Pierre : Décret 86-83 (gestion et carrière des non titulaires) où en est le CNRS ?

Direction : Quelques aspects de gestion seront donnés par circulaire. Le texte sort mais pas aussi précis que souhaité on en reparle à l'automne, après la sortie du décret fin décembre. Le dossier des CDI de l'ex INIST diffusion seront traités en même temps.

IST INIST

Fuchs : Le 10 juin : validation d'un schéma stratégique. Il salue le travail fait par la DIST, dans le cadre de la BSN (bibliothèque scientifique numérique). Il y a un plan d'action avec plan de formation

Baisse d'emplois programmés à l'INIST d'après FUCHS : de 217 ETPT en 2014, 207 en 2015, puis 200 en 2016 et 2017. Les gens seront recasés sur Nancy

Explication sur l'ISTEX (labex autour de l'IST à Nancy).

Mutualisation en région parisienne.

Direction : l'Organigramme de la délégation de Villejuif : octobre-novembre

Pour la mutualisation de la logistique en région parisienne la direction est en train d'agir !!

Conclusion : *peu de choses ont été dites par une direction peu explicite et souvent cassante envers toutes les organisations syndicales. La direction s'est montrée autoritaire et attentiste : refus de toute négociation avant la sortie des décrets et circulaires sur n'importe quel sujet.*